

La prévention doit s'ancrer dans le quotidien professionnel des agents publics

Meilleure prévention, moins de maladies chroniques : la santé des agents publics présente des points positifs par rapport au reste de la population, selon un baromètre Intérieure-CSA Research. Le revers de la médaille ? Des douleurs physiques persistantes, un sommeil dégradé depuis dix ans et une exposition marquée aux agressions et aux traumatismes, avec des réalités très différentes selon les domaines professionnels.



À propos de cet article

Source :
Acteurs Publics

Par Marie Malaterre

Publié le 30/01/2026

[ACCÉDER À LA SOURCE](#) >

Comment la santé et le bien-être au travail des agents publics ont-ils évolué depuis dix ans ?

Le baromètre met d'abord en évidence plusieurs éléments positifs : l'état de santé global des agents publics est comparable à celui des autres Français, avec même une moindre prévalence des maladies chroniques, et une attention plus marquée envers la prévention et les comportements favorables au maintien d'une bonne santé.

Sur le plan de la santé mentale, les agents déclarent bénéficier d'un environnement de soutien sur le plan social et professionnel, même si un tiers des répondants présente malgré tout des symptômes dépressifs, ce qui appelle à renforcer les actions de prévention en santé mentale.

ANCER LA PRÉVENTION DANS LE QUOTIDIEN DES AGENTS

L'étude souligne des fragilités importantes liées aux conditions de travail. Les agents publics sont plus nombreux que la moyenne à souffrir de douleurs musculosquelettiques, souvent persistantes, et leur satisfaction vis-à-vis du sommeil a diminué au cours de la dernière décennie.

L'exposition aux agressions et aux situations traumatisantes constitue également un facteur marquant, touchant près d'un agent sur cinq, ce qui distingue fortement la Fonction publique de la population générale.

Le baromètre met en lumière de fortes disparités selon les secteurs. Les agents du ministère de l'Intérieur sont particulièrement exposés à des missions exigeantes et parfois violentes, avec une fréquence élevée de situations traumatisantes et d'agressions et ce, quel que soit le métier exercé : policiers, gendarmes, pompiers et même le personnel administratif. Ils sont aussi plus nombreux à subir des troubles musculosquelettiques et des troubles du sommeil.

Ceux du ministère de la Justice (magistrats, agents pénitentiaires, personnels administratifs...) font face à une forte conflictualité, à la pression juridictionnelle et à la charge carcérale, ce qui se traduit par des douleurs physiques très répandues et un sommeil fortement perturbé.

LA SITUATION DES PERSONNELS TERRITORIAUX

Les agents de la Fonction publique territoriale affichent un ressenti globalement positif sur leur santé et leurs comportements de prévention, mais restent eux aussi largement touchés par les douleurs physiques et une satisfaction limitée concernant le sommeil.

En conclusion, l'article insiste sur le fait que la santé des agents publics ne dépend pas uniquement des comportements individuels, mais étroitement des conditions d'exercice des missions. Il appelle à ancrer durablement la prévention dans le quotidien professionnel, à travers des dispositifs concrets, accessibles et adaptés aux réalités de terrain, afin de mieux prendre en compte les dimensions physiques, psychiques et organisationnelles du travail public.